Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat vaudois regrette la décision d'Amgen

Le Conseil d'Etat a pris note avec regret de la décision d'Amgen de choisir Cork, en Irlande, pour y créer son nouveau site de production. Les sites de Galmiz (FR) et d'Yverdon (VD) sont restés dans la course jusqu'à la décision du jour. La promotion économique avait tout mis en oeuvre pour offrir les meilleures conditions tout en étant conscient que l'Irlande était un concurrent redoutable. Le Conseil d'Etat poursuivra activement dans cette voie pour créer des emplois dans le canton de Vaud.

Depuis deux ans, le projet " Redwood " faisait dire à certains qu'il s'agissait du " projet du siècle pour la Suisse " sans pour autant que le nom de l'entreprise soit connu. Les perspectives économiques étaient excellentes avec la création à terme d'environ mille emplois et un investissement de l'ordre du milliard d'Euros. Plusieurs sites avaient été retenus en Suisse par le cabinet d'affaire mandaté par l'entreprise qui se cachait derrière ce nom de code. Depuis une année, on savait qu'il s'agissait de la plus grosse compagnie biotechnologique du monde fondée en 1980, et immédiatement les contacts ont été renforcés avec Amgen pour mettre en évidence les atouts des sites suisses, notamment celui d'Yverdon qui était particulièrement attractif au regard des compétences à disposition au niveau des hautes écoles dans le domaine de la recherche et du développement, de la proximité de l'aéroport de Genève rendu possible par une infrastructure routière et ferroviaire moderne et du cadre général de la région qui contribue à rendre la Suisse romande attrayante.

La Suisse est, et reste attrayante, notamment dans le secteur des biotechnologies dans lequel la Suisse fait partie des nations de pointe. Le Conseil d'Etat vaudois reste convaincu que seule une politique de promotion économique active est en mesure de créer de l'emploi. Pour avoir du succès, il faut prendre des risques et travailler sur plusieurs fronts sans jamais négliger la concurrence. On ne peut se contenter de maintenir notre haut niveau, parce que maintenir, c'est régresser au niveau international. L'Irlande en est une illustration cinglante : treize des quinze plus grosses compagnies pharmaceutiques mondiales ont des usines dans la région de Cork, sans

parler des géants du logiciel et des fabricants d'appareils médicaux qui font du site adopté par Amgen un véritable parc technologique.

En parallèle à cette décision stratégique, Amgen a également annoncé la création de son quartier général Amgen International à Zoug : "la Suisse est un lieu idéal pour développer son expansion dans de nouveaux marchés et ainsi permettre aux thérapies développées d'être accessibles à un plus grand nombre de patients".

Le Conseil d'Etat vaudois croit au potentiel économique de la région et poursuivra sa collaboration constructive avec les autres cantons et la Confédération. Ensemble nous devons être à même de présenter en tout temps des sites industriels attractifs tout en maintenant des conditions cadre des plus concurrentielles. Avec Yverdon nous avons certes perdu une bataille, mais l'échange d'informations entre les différents intervenants a été exemplaire et riche en enseignements. Il s'agit maintenant de renforcer ces collaborations pour accroître nos chances d'accueillir des projets stratégiques de cette importance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2006

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10